

PLUSIEURS ENTREPRISES SONT DANS UNE SITUATION DÉLICATE

Quatre années de déprime pour le BTP

■ La contribution du secteur au PIB est descendue en dessous d'un seuil historique de 6% ■ Les mises en chantier de logements ont régulièrement baissé depuis 2012 ■ La guerre des prix fait rage, même sur de tout petits marchés.

La crise s'éternise pour le secteur du BTP qui s'apprête à vivre sa cinquième année consécutive de déprime. En effet, le bilan n'est guère reluisant pour 2015. Le secteur a connu une maigre hausse de sa valeur ajoutée de 1,3% sur le premier quart de l'année par rapport à la même période de l'année passée. Plus alarmant, on en est à une destruction de richesse au second trimestre avec une baisse, qui reste certes limitée, de 0,3%. Et les derniers mois de l'année ne permettront pas de sauver la mise, même si une partie des patrons espèrent une reprise au dernier semestre de l'année, selon le HCP.

«L'année 2015 déçoit au final les espoirs d'une reprise ferme du secteur que l'on attend depuis 3 ans maintenant», soupire le patron d'une entreprise de travaux publics active au niveau national. La hausse annuelle de la valeur ajoutée du secteur est restée bridée à moins de 2% depuis 2011, alors que le BTP alignait encore des taux de croissance miracle de 10% tout juste en 2007 et 2008. Cela fait d'ailleurs qu'aujourd'hui la contribution du secteur au PIB est descendue en dessous d'un seuil historique de 6%.

Ces difficultés sont bien évidemment à lier à la baisse de la demande du secteur privé, notamment des promoteurs immobiliers. Il y a lieu de rappeler à ce titre que les mises en chantier de logements ont enregistré une baisse de 15% au premier semestre 2015 après un recul de 8% en 2014, de 24% en 2013 et de 15% en 2012. Cependant, le véritable enjeu pour les opérateurs réside dans la commande publique (plus de 70% de la demande adressée au secteur). Et fait étonnant, les entreprises insistent aussi sur une décline de cette composante. Si l'on se base sur les seuls budgets alloués à l'investissement public depuis 2011, il n'est



pas évident de ressortir une baisse tendancielle. L'enveloppe annuelle s'est en effet maintenue sur la période autour de 55 milliards de DH. Quand on ajoute les montants mis à la disposition des «dépendances» de l'Etat (établissements et entreprises publics, SEGMA, comptes spéciaux du Trésor...), la moyenne annuelle dépasse le seuil conséquent des 170 milliards de DH. Cependant, la Fédération nationale du BTP (FNBTP) fait bien de rappeler que le plus déterminant reste le taux de réalisation effectif de ces montants et, sur ce plan, il y a effectivement à redire. La fédération rappelle à ce titre que la Loi de finances 2016 chiffre à 16,5 milliards de DH le montant des crédits d'investissement programmés en 2015 et non ordonnancés. Cela représente une part non négligeable de 28,5% des crédits affectés à l'investissement sur l'année en cours et encore ! Ce ne sont là que des estimations, insiste la FNBTP. Qui plus est, «il n'est pas exclu que cer-

DE NOUVELLES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES SONT ARRIVÉES. PLUS AGRESSIVES, ELLES ONT MÊME TROUVÉ UNE PARADE À LA PRÉFÉRENCE NATIONALE. SELON UNE RÉCENTE PRATIQUE RAPPORTÉE PAR DES OPÉRATEURS LOCAUX, DE PLUS EN PLUS DE GROUPES INTERNATIONAUX CRÉENT DES SOCIÉTÉS DE DROIT MAROCAIN À TRAVERS LESQUELLES ILS SOUMISSIONNENT AUX MARCHÉS PUBLICS. LEURS OFFRES NE SONT DE FAIT PLUS MAJORÉES PAR RAPPORT AUX NATIONAUX

taines régions soient moins bien loties que d'autres en dépit du maintien de l'investissement public», observe un entrepreneur du Souss qui insiste sur un déclin des marchés publics dans sa région sur les dernières années avec un exercice 2015 proprement «catastrophique».

Les défaillances sur le secteur du BTP ont crû de 150% entre 2009 et 2014

La chute globale de la demande place une multitude d'entreprises dans une situation très délicate. «La forte demande formulée avant 2010 a encouragé les opérateurs à parier sur l'avenir en intensifiant leurs investissements pour accompagner le mouvement. A présent que la demande est moins consistante, les entreprises sont bien en mal de faire face aux charges fixes», rappelle-t-on au sein de la profession. Beaucoup d'opérateurs ont vite été débordés dans ce contexte. Les défaillances ont crû de 150% entre 2009 et 2014 avec une aggravation de 14% sur la seule période

2013-2014, selon les experts de l'Observatoire du commerce de l'assureur crédit Euler Hermes. Et les choses ne devraient pas s'arranger, à savoir que les entreprises du secteur devraient constituer une part non négligeable des 5 800 cas de défaillance anticipés pour l'année qui s'est achevée et des 6 400 cas à venir en 2016. Celles qui n'ont pas encore basculé, vivent comme elles peuvent, selon les témoignages recueillis auprès de plusieurs patrons.

Pour se maintenir à flot, nombreux sont ceux qui ont eu pour premier réflexe de tailler dans leurs effectifs, ce qui ressort très nettement dans les chiffres de l'emploi. Le secteur du BTP a ainsi causé la disparition de 14 000 postes en moyenne annuelle entre 2011 et 2013 pour ensuite voir son volume d'emplois stagner en 2014 et sur les premiers mois de 2015. Tout juste sur la période 2009-2011, le secteur créait encore 63 000 emplois chaque année.

Autre chiffre évocateur, 15% de l'effectif est en sous-emploi depuis 2011, ce qui fait du BTP de loin le compartiment de l'économie le plus touché par le phénomène. Il faudra encore attendre pour voir cette tendance s'inverser car même si les patrons anticipent une petite hausse de l'activité au dernier trimestre 2015, ils avertissent d'ores et déjà que celle-ci ne s'accompagnera pas de recrutements.

En plus d'embaucher avec parcimonie, les entreprises se montrent plus acharnées pour décrocher les marchés. Les opérateurs sont tellement aux abois que «des groupes de premier rang basés à Casablanca ou Rabat qui soumissionnent habituellement à des marchés de 20 à 30 MDH se retrouvent aujourd'hui à disputer des commandes autour de 500 000 DH à de petits entrepreneurs dans les régions», relate un chef d'entreprise à Agadir. «C'est qu'il s'agit de faire tourner la machine à tout prix. Au moindre signe d'inactivité, on

tombe en contentieux avec sa banque», justifie simplement un entrepreneur. Il va sans dire que ces établissements financent beaucoup moins facilement le secteur actuellement.

L'encours des crédits à l'investissement accordés aux entreprises de BTP a chuté depuis fin 2011 de plus de 24%, passant de 9,4 à 7,8 milliards de DH. Pour se donner plus encore de chance de maintenir leur activité, les entreprises bradent les prix. La tendance est rapportée par les opérateurs depuis quelques années déjà et elle a gagné en intensité en 2015. Les cas les plus extrêmes se retrouvent parmi les cabinets d'ingénierie. «Sur un récent marché de plus de 9 MDH, le volet du contrôle a été confié à une entreprise au prix ridicule de 15 000 DH», illustre un entrepreneur. «En règle générale, les prix des études dans les marchés publics représentent actuellement dans le meilleur des cas 1% de la valeur globale alors que l'enveloppe recommandée est autour de 3%», fait savoir Moncef Ziani, président de la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie (FMCI). Celui-ci met en cause l'administration dans la chute des prix car «à la base, les budgets fixés par les maîtres d'ouvrage sont sous-évalués». En outre, on privilégie la notation financière plutôt que les critères techniques pour départager les soumissionnaires, ajoute-t-il. Cela encourage d'autant plus des entreprises qui n'investissent pas durablement et qui modulent leurs moyens de production en fonction de besoins ponctuels, ces opérateurs étant les premiers mis en cause dans le bradage des prix.

Les délais de paiement de l'Etat sont toujours longs

De fait, si la manne de l'investissement public se maintient en valeur sur le papier, elle ne semble pas être si avantageuse que cela pour les entreprises. S'ajoute à cela la dérive dans les délais de paiement qui étrangle de plus en plus d'opérateurs. ONDA, Caisse pour le financement routier, Académies régionales de l'éducation..., à chaque métier du BTP et à chaque région sa bête noire. De manière générale, l'Etat ne descend pas aujourd'hui en dessous de 9 mois et va jusqu'à un an, même pour des montants relativement réduits de moins de 1 MDH, selon les opérateurs. Alors que, dans le même temps, les entreprises du BTP traitent avec des fournisseurs et des sous-traitants de plus en plus méfiants qui non seulement sont intransigeants sur les délais de paiement (90 jours au maximum), mais réclament des garanties.

En outre, les entreprises doivent jouer des coudes avec de plus en plus d'opérateurs étrangers pour profiter de la commande publique. Même si beaucoup de groupes qui ont afflué sur le Maroc au cours des dernières années ont quitté le pays depuis.

Sur le chantier emblématique de la LGV par exemple, des entreprises turques, italiennes ou espagnoles ont jeté l'éponge, les Chinois étant les seuls étrangers encore à l'œuvre sur le projet. «En général, ces opérateurs ne parviennent pas à aller au bout de leurs marchés parce qu'ils s'engagent sur des prix trop bas et n'arrivent pas à faire face aux contraintes entourant les chantiers publics», fait savoir un entrepreneur du secteur des routes. Précisons au passage que beaucoup de ces entreprises ont laissé dans leur sillage de conséquentes ardoises auprès de four-

nisseurs et de sous-traitants qui, pour réclamer leurs paiements, ne peuvent s'adresser qu'à des représentations marocaines de ces entreprises constituées avec le minimum de capital requis. Autant dire que les créanciers ne récupéreront jamais leur dû.

Mais de nouvelles entreprises étrangères sont arrivées. Plus agressives, elles ont même trouvé une parade à la préférence nationale. Selon une récente pratique rapportée par des opérateurs locaux, de plus en plus de groupes internationaux créent des sociétés de droit marocain à travers

lesquelles ils soumissionnent aux marchés publics. Leurs offres ne sont de fait plus majorées par rapport aux nationaux.

En somme, l'horizon reste sombre pour le secteur. Pas même la hausse de l'enveloppe de l'investissement budgétaire de 13,5% en 2016 ne rend les professionnels optimistes. Les patrons sont plutôt préoccupés par le casse-tête des reports de crédit jusqu'en avril. Et aucun règlement n'est fait par l'administration dans l'intervalle ■

RÉDA HARMAK